



Colmar-Berg, le 12 juin 2024

*Administration communale de
Colmar-Berg*

AVIS AU PUBLIC

En application de la loi modifiée du 10.06.1999 relative aux établissements classés, le collège échevinal de la commune de Colmar-Berg informe le public que la société SA MEGALIFT a sollicité auprès du Ministre du Travail et de l'Emploi une autorisation (3/2024/2473/166) relative à l'exploitation d'une grue automotrice de la marque LIEBHERR, du type LTM 1300-6.2, avec le numéro de construction 071905.

Le présent avis est affiché à la maison communale du 13 juin au 27 juin 2024 inclusivement.

Colmar-Berg, le 12 juin 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins

La bourgmestre,

secrétariat communal,

